

Zone de rejet végétalisée. Un concept qui fait ses preuves pour protéger le milieu naturel dans le bassin Rhin-Meuse



Sur le bassin Rhin-Meuse, les zones de rejet végétalisées sont maintenant très répandues en sortie de station de traitement des eaux usées. Ces espaces aménagés entre la station d'épuration et le cours d'eau sont propices à l'accueil de la biodiversité. Ils ne font pas partie du dispositif de traitement mais contribuent dans une certaine mesure à la réduction des impacts des rejets sur le milieu récepteur. Ils permettent avant tout de protéger les berges des cours d'eau et de recréer des milieux humides fonctionnels.

Auteurs du document : AERM

Obtenir le document : Agence de l'eau Rhin Meuse

Diffuseur des métadonnées : Agence de l'eau Rhin Meuse

Mots clés : MICROPOLLUANT, ASSAINISSEMENT, ZONE DE REJET VEGETALISEE, FILTRE PLANTE, ROSEAU,

ZONE HUMIDE

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL

Date : 2018-04-01

Format : text/xml

Langue : Français

Droits d'utilisation : Accès libre

Accéder à la notice source : <http://cdi.eau-rhin-meuse.fr/Record.htm?record=19329591124911477739>

Télécharger les documents : <http://cdi.eau-rhin-meuse.fr/GEIDFile/fichier.pdf?Archive=248618006689>

<http://cdi.eau-rhin-meuse.fr/GEIDFile/fichier.pdf?Archive=248629106680>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/zone-de-rejet-vegetalisee-un-concept-qui-fait-ses-preuves-pour-protger-le-milieu-naturel-dans-le-ba0>